

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 33 (1941)
Heft: 4

Artikel: La 25e foire suisse d'échantillons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour les années 1938/39, les dividendes les plus élevés ont été versés dans les branches suivantes:

	Dividende en 0/0	
	1938	1939
Couleurs d'aniline, produits pharmaceutiques, parfums	18,5	19,0
Assurances	19,6	18,6
Automobiles, motocyclettes	12,9	16,1
Grands magasins	8,3	13,7
Articles en aluminium	13,1	11,2
Engrais chimiques, sels, acides	9,1	9,8
Sociétés d'étude et d'exploitation de brevets	4,8	8,7
Produits alimentaires, conserves	6,9	8,2
Montres	5,8	8,2
Fer, acier, laminerie	8,1	8,1

Dans les conditions actuelles, au moment où le pouvoir d'achat des salariés diminue ensuite de la hausse progressive du coût de la vie, de tels dividendes — dont un certain nombre sont même en augmentation — ne laissent pas d'être choquants. Il semble donc que les autorités compétentes devraient prendre les mesures nécessaires pour limiter les dividendes des sociétés anonymes.

Mentionnons, pour terminer, les branches ayant distribué les dividendes les plus bas:

	Dividende en 0/0	
	1938	1939
Chemins de fer, tramways, funiculaires	0,3	0,2
Soie artificielle	—	0,2
Hôtellerie, restauration	0,7	0,5
Chaussures de tout genre	2,7	0,7
Communications	1,2	0,9

La 25^e Foire suisse d'échantillons.

La 25^e Foire suisse d'échantillons à Bâle a ouvert ses portes le 19 avril en présence de 415 représentants de la presse.

La foire revêt cette année le caractère d'une réunion jubilaire. Depuis 25 ans elle a fidèlement servi l'économie nationale. Toujours elle a su s'adapter aux conditions économiques. Sa constante préoccupation a été de consolider la position économique de notre pays aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'honorer et de favoriser la production nationale, de défendre ce qui fait le caractère propre de la Confédération suisse et le patrimoine spirituel de sa population. Ses effets ont toujours tendu à mettre en valeur la haute qualité de notre production indigène.

Il y a vingt-cinq ans, lors de son ouverture en 1917, la foire comptait 831 exposants occupant une surface d'exposition de 6000 m². Elle en groupe cette année 1283 (contre 1183 pour 1940), répartis en 17 groupes d'industries occupant une surface de 19,100 m². Le canton de Neuchâtel est représenté par 63 exposants (35 en 1940), Genève par 51 (36), Vaud par 50 (44), Valais par 15 (15), Fribourg par 7 (6). Le canton de Bâle-Ville fournit, comme il se doit, le plus fort contingent d'exposants 275 (281 en 1940). Il est suivi de Zurich 246 (206) et Berne 135 (122).

L'énumération des 17 groupes généraux donne une image succincte de la diversité des branches d'industries exposées. Le premier groupe est représenté par les arts appliqués et la céramique. Le deuxième par les fournitures de bureau et l'agencement des magasins. Le troisième par le papier, les arts graphiques, la réclame et la propagande ainsi que par l'«Exposition suisse du livre» particulièrement bien présentée. Le quatrième groupe est consacré à la mode et aux textiles. Le cinquième à la maroquinerie et aux articles de voyage, le sixième à l'horlogerie, la bijouterie, l'orfèvrerie, l'argenterie et à la « Foire de l'horlogerie ». Ce groupe est vraiment réussi, il fait honneur à notre belle industrie nationale. Le septième groupe est destiné aux meubles et comprend de belles salles d'exposition. Le huitième groupe, avec ses articles de sport, ses jouets ingénieux et ses instruments de musique, ne passe pas inaperçu. Le neuvième groupe présente des produits pharmaceutiques, des cosmétiques et des articles chimico-techniques. Les ménagères s'intéressent spécialement aux groupes 10 et 11 où l'on y voit des machines de boulangerie, de boucherie, de laiterie, de buanderie. Le groupe 12, électricité, expose des articles électrotechniques, des machines électriques. Le groupe 13 est consacré au gaz et à l'eau ainsi qu'au chauffage sans électricité, le groupe 14 aux moyens de transport, le groupe 15 aux machines et fournitures industrielles, le groupe 16 aux matériaux et aux fournitures pour l'industrie du bâtiment et la récupération des déchets et enfin le groupe 17 à l'alimentation et à la dégustation. La section de vente de ce dernier groupe est très fréquentée à certaines heures, ce qui n'étonne personne.

La Foire suisse d'échantillons n'est pas seulement consacrée à la vente, elle est encore un agent éducatif au service de notre économie nationale. Depuis l'exposition de 1939, les Suisses sont devenus curieux des problèmes économiques. Ils ont pris conscience de la gravité et des nécessités de l'heure. Aussi est-il réjouissant de constater l'esprit d'initiative déployé par nos industriels et nos artisans.

De nombreux visiteurs se sont annoncés des pays les plus divers, notamment de l'Allemagne, de la Slovaquie, de la Belgique et de l'Italie. D'autres pays auraient certainement envoyé de leurs représentants si l'aggravation de la situation mondiale au cours des trois semaines précédant l'ouverture n'en avait pas retenue passablement. L'exposition fermera ses portes le 29 avril courant.

Bibliographie.

Bulletin de jurisprudence du travail.

Le Bulletin de jurisprudence du travail édité par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail n'a pas paru par trimestre comme à l'ordinaire. Le VIII^e fascicule publié en février 1941 s'étend aux cas rassemblés durant toute l'année 1940. Il contient des jugements et décisions en matière de droit civil, droit procédural, droit pénal, office de conciliation, de chômage, poursuites pour dettes et faillites, bibliographies, etc. Une table des matières disposée d'après les lois et arrêtés applicables aux cas relatés et par ordre alphabétique et par métier, facilite grandement les recherches.

Les Annales de l'économie collective. (Genève, 5—6, rue Lévrier.)

Cette excellente revue, dont M. Edgard Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, est, depuis 32 ans, le directeur-fondateur, vient de nous faire parvenir son numéro d'octobre-décembre 1940. Il vaut la